



PROCES VERBAL
N°17/CNCMP/2015
DU 30/04

L'an deux mille quinze et le jeudi trente avril à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du comité permanent
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

Etait absente

- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

01°/Examen du projet de marché relatif aux travaux de construction d'une résidence et d'un parc d'accueil à la présidence de la république, *réf lettre n°0103/CPMP/SI* reçue le 30 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise SAMCO TP pour un montant de 568.465.566 UM TTC et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN

2°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction d'un centre commercial à Nouakchott, *réf lettre n°11/CPMP/ISKAN* reçue le 09 avril 2015.

(Handwritten signatures in blue ink)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au groupement d'entreprises IBS/BIS TP pour un montant de 5.213.689.469 UM TTC et un délai d'exécution des dix (10) mois.

3°/-Examen du plan de passation des marchés publics révisé de l'ISKAN pour l'année 2015, réf lettre n°19/CPMP/ISKAN reçue le 29 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

4°/-Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à la réactualisation du plan de lutte contre la pollution par les hydrocarbures et les substances chimiques dangereuses (POLMAR 2002), réf lettre n°0122/CMSSBIE reçue le 23 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation au motif d'une dérogation non justifiée, présence de deux bureaux de même nationalité dans la short liste.

5°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de réalisation d'environ soixante-neuf (69) sondages de reconnaissance dont vingt-deux (22) transformables en forages d'exploitation, réf lettre n°0107/CMSSBIE reçue le 15 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation au motif du dépassement non justifié du soumissionnaire 2ème moins disant dans le lot 1.

6°/-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la réalisation de vingt (20) piézomètres carottés équipés d'enregistreurs automatiques et de deux (02) forages, réf lettre n°0121/CMSSBIE reçue le 23 avril 2015.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- note justificative de l'avenant signée par l'AC ;*
- projet d'avenant signé par l'attributaire.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL

7°/-Examen du projet de marché relatif à la fourniture de 1000 kg de semences maraîchères (lot 2), réf lettre n°244/CPMP/Sr reçue le 23 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Ets TAWFIK pour un montant de 31.225.000 UM TTC et un délai de livraison de deux (02) mois.

8°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de réhabilitation du périmètre irrigué et des endiguements du casier pilote de Bogué (779 ha), *réf lettre n°231/CPMP/Sr* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluations sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

9°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réhabilitation de 330 ha de périmètres irrigués villageois du Trarza (lot 1) et le faucardage /curage des marigots de Sokam et de Bourguiba (lot 2), *réf lettre n°233/CPMP/Sr* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluations sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

10°-Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à la mission de contrôle des travaux de trois (03) barrages (Elgarba, Morfyala et bargatanni), *réf lettre n°232/CPMP/Sr* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluations sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

11°-Examen du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives à la fourniture de pesticides, matériel de lutte contre les ennemis de culture en quatre (04) lots. (Lots 2 et 3) *réf lettre n°232/CPMP/Sr* reçue le 20 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluations proposant l'attribution du lot n°2 à l'ETS Mohamed El hafed Mohamed Nouh pour un montant de 9.000.000 et un délai de livraison de de trois mois et déclarant infructueux le lot 3 du DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

12°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction d'un dépôt de stockage et de distribution de vaccins et d'un atelier de maintenance à Nouakchott et à la construction de deux (02) dépôts régionaux de stockage et de distribution de vaccins à Kiffa et à Néma, *réf lettre n°161/CPMP/SS* reçue le 15 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation aux motifs suivants :

- manque de précision lors de l'examen des qualifications des soumissionnaires ;
- attributions des lots avec des montants corrigés non justifiés

13°-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la fourniture d'équipements du bloc opératoire du Centre national de cardiologie, portant changement de domiciliation bancaire, réf lettre n°186/CPMP/SS reçue le 28 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

14°-Examen du complément d'informations demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à la DP pour la réalisation d'une étude générale pour la construction de barrages en terre munis d'ouvrages de vidange et d'évacuateurs de crues au profit des populations pauvres, réf lettre n°161/CPMP/Ssouv reçue le 15 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

15°-Examen du projet de marché relatif au recrutement d'un ingénieur conseil qui sera en charge de la supervision des travaux de construction d'une centrale solaire de 30 MW à Nouakchott, réf lettre n°615/CPMP/SOMELEC reçue le 28 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec FICHTNER pour un montant de 907.545 Euro HTT avec un délai d'exécution en deux phases :

- phase I en dix (10) mois ;
- Phase II en vingt-quatre (24) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS /SNDE

16°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au sous lot 1.1 du projet d'AEP Dhar-Axe Nord, réf lettre n°427/CPMP/SNDE reçue le 30 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.



COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

17°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au DAOR pour la location d'engins pour le transfert des déchets vers le CET de Nouakchott, *réf lettre n°034/CPMP/CUN* reçue le 29 avril 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant les attributions suivantes :

- Lot 1 à MALICOD pour un montant de 190.560.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;
- Lot 2 à Ets Med O/Ahmed Lemine pour un montant de 204.032.400 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;
- Lot 3 à l'Ets SOTRAM pour un montant de 191.232.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;
- Lot 4 à Ets Houda pour un montant de 167.280.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours,
- Lot 5 à ECO pour un montant de 126.120.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;
- Lot 6 à STAR TECH pour un montant de 147.144.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours
- Lot 7 à TOP ECT pour un montant de 137.280.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;
- Lot 8 à MAUPRESS pour un montant de 129.800.000 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours ;
- Lot 9 à Ets El Khalil pour un montant de 206.918.400 UM TTC et un délai d'exécution de 120 jours.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamid

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Abderrahmane Abdoul